

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 053708

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6810 Société : 35800

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CRUCHA redwine.

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 880 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur Fahd El Abdi
Médecin Anesthésiste
Réanimateur

Date de consultation : 20/07/2012

Nom et prénom du malade : G.RUCHA Redwine Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Appendicite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.07.2020	C		0 NDT	<i>Docteur Fahd El Abdi Médecin Anesthésiste Réanimateur</i>
CLINIQUE IBN ZOHR El Amal - Casablanca				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>LABORATOIRE SEKKAT D'Analyses Médicales Dr. SEKKAT Med El Hassani N° 12 Berrechid</i>	20-07-2020					500,00

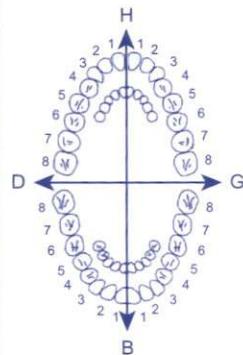
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

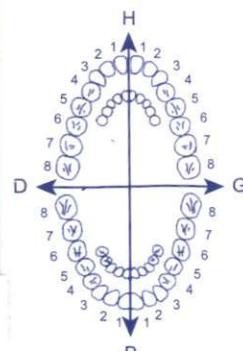
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCOEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CCOEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

**DETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE**

H	21433552
25533412	00000000
D	00000000
00000000	00000000
B	35533411
11433553	



(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Berrechid le : 20/07/2008.

ORDONNANCES

Laboratoire SEKKAT

GRUCHA REDOUAN



GRUCHA Redouane

- NFS
- Soigne + verre + tract + CRP
- ITCA
- groupage ABO , Rhesus

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
LOT EL YOUSSEF II N° 12 Berrechid

~~Clinique Ibn Zohr
Lot El Amal Berrechid
Docteur Fahid El Amal
Médecin Anesthésiste
Ranimateur~~



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط لـ التحاليل الطبية

▷:Х+◦Θ◦О ◊ΩΩ◦Е ИΣ†+◦Λ◦ИΣИ◦ΕΕΣΘΘΣΣ◦.

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie – Hématologie – Virologie – Bactériologie – Parasitologie – Mycologie –
Immunologie – Hormonologie – Toxicologie – Biologie de la reproduction

Pvt du: 20/07/2020

Mr

Laboratoire SEKKAT

Edition du : 20/07/2020

GRUCHA Redouane

Dossier N° : 10A07981135



Prélèvement non effectué au laboratoire

Page : 1 / 3

HEMATOLOGIE (BC5380)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES			
HEMATIES	:	4,48 M/mm ³	(4,2 - 5,7)
Hémoglobine	:	12,3 g/dL	(14 - 17)
Hématocrite	:	38,3 %	(40 - 52)
VGM	:	85 fL	(80 - 100)
TCMH	:	27 pg	(27 - 32)
CCMH	:	32 %	(30 - 35)
LEUCOCYTES	:	12600 /mm ³	(4000 - 10000)
FORMULE LEUCOCYTAIRE :			
Polynucléaires Neutrophiles	:	71 % Soit 8946/mm ³	(2000 - 7500)
Lymphocytes	:	19,9 % Soit 2507/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	6,4 % Soit 806/mm ³	(200 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	:	2 % Soit 252/mm ³	(100 - 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,7 % Soit 88,20/mm ³	(Inférieur à 150)
PLAQUETTES	:	171000 /mm ³	(150000 - 400000)
VMP	:	10,40 fl	(6,5 - 12)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssfi II N° 12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

لaboratoire SEKKAT D'Analyses Médicales

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie – Hématologie – Virologie – Bactériologie – Parasitologie – Mycologie –
Immunologie – Hormonologie – Toxicologie – Biologie de la reproduction

Pvt du: 20/07/2020

Mr

Edition du : 20/07/2020

Dossier N° : 10A07981135

Laboratoire SEKKAT



GRUCHA Redouane

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssef II N° 12 Berrechid

Page : 2/3

Prélèvement non effectué au laboratoire

HEMOSTASE (SATELLITE MAX)

Valeurs Usuelles

Antériorité

EXPLORATION DE LA VOIE EXOGENE DE LA COAGULATION

TAUX DE PROTHROMBINE : 98 % (70 - 100)

TEMPS DE QUICK : 13.5 sec

EXPLORATION DE LA VOIE ENDOGENE DE LA COAGULATION

TCA du Sujet : 26,60 sec

TCA du Témoin : 27 sec

Rapport Sujet/témoin : 0,99 . (Inférieur à 1,2)

BIOCHIMIE (BECKMAN COULTER AU 480)

Valeurs Usuelles

Antériorité

Urée
(Technique : Uréase/GLDH)

: 0,33 g/L
5,50 mmol/L (0,18 - 0,5)
(3 - 8,34)

Créatinine
(Technique : Enzymatique)

: 14,50 mg/L
128 µmol/L (6 - 12)
(53 - 106)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssef II N° 12 Berrechid

📍 N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à côté de BMCE bank, BERRECHID

📞 05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

▷ X+Θ.Ο ΘΕΣΕΙΣ ΗΣΤΑΣ.Υ.ΗΣΗ ΕΞΕΣΘΕΣΣ.

Biochimie – Hématologie – Virologie – Bactériologie – Parasitologie – Mycologie –
Immunologie – Hormonologie – Toxicologie – Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 20/07/2020

Mr GORICHA Redouan

Edition du : 20/07/2020

Dossier N° : 10A07981135



Prélèvement non effectué au laboratoire

Page : 3 / 3

IONOGRAMME (BECKMAN COULTER AU 480)

		Valeurs Usuelles	Antériorité
IONOGRAMME SANGUIN			
Potassium <i>(Technique : ISE Indirecte)</i>	:	3,85 mEq/l	(3,5 - 5,5)
Sodium <i>(Technique : ISE Indirecte)</i>	:	130,0 mEq/L	(135 - 145)
Chlore <i>(Technique : ISE Indirecte)</i>	:	97,0 mEq/L	(98 - 110)
Réserve Alcaline <i>(Technique : ISE)</i>	:	25,0 mEq/L	(21 - 28)
Calcium <i>(Technique : Arsenazo)</i>	:	85,0 mg/L 2,10 mmol/L	(90 - 105) (2,3 - 2,6)

IMMUNO- HEMATOLOGIE

GROUPAGE SANGUIN

Groupe Sanguin : B+
Rhésus : POSITIF

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

C Réactive Protéine (CRP) : **230,00** mg/L (Inférieur à 6)
(Immunoturbidinétrique-AU 480)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot EL Youssef II N° 12 Berrechid

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biogiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 20-5090

Patient : Mr GRUCHA Redouane

Edité le : 21/07/2020

Date prélèvement : 20/07/2020

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES (NFS)	80	120,00
EXPLORATION DE LA VOIE EXOGENE DE LA COAGULATION	40	60,00
EXPLORATION DE LA VOIE ENDOGENE DE LA COAGULATION	40	60,00
Urée	30	45,00
Créatinine	30	45,00
IONOGRAMME SANGUIN	190	285,00
GROUPAGE SANGUIN	65	97,50
C Réactive Protéine (CRP)	100	150,00
Total B	575	862,50
APB	1,0	25,00
Majoration de garde		
Total		880,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Huit cent quatre-vingt dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT MED
Lot EL Youssef II N° 12 Berrechid